

CIRCULAIRE

FICHIER : AP_4/12/18 **À DESTINATION DE :** Points de contact nationaux du PROE
DATE : 28 mars 2025
CIRCULAIRE : 25/14
OBJET : **Invitation à prendre part à l'examen des indicateurs régionaux sur l'environnement du PROE**

Chers Membres,

La présente circulaire a pour objectif de vous informer de ce que le PROE entreprend actuellement une révision complète de son ensemble d'indicateurs environnementaux régionaux. En 2012, les Membres du PROE ont approuvé la constitution d'un ensemble d'indicateurs normalisés à l'usage des pays Membres. Un ensemble de 34 indicateurs a ensuite été élaboré, approuvé par les Membres en 2018.

Cette série d'indicateurs, qui constitue le fondement des rapports nationaux et régionaux sur l'État de l'environnement, est conçue pour être quantitative, comportant des définitions claires, des objectifs, des suggestions de méthodes, d'hypothèses et de sources de données pour améliorer les activités de suivi et de production de comptes rendus. Les indicateurs actualisés aideront les pays Membres à suivre les progrès réalisés en matière de développement national tout en respectant leurs obligations internationales en matière d'établissement de rapports.

L'objectif principal de cet examen est de maintenir la pertinence et l'efficacité des indicateurs, ainsi que leur conformité vis-à-vis des engagements récents pris dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME), ainsi que des cadres mondiaux et régionaux et des objectifs collectifs en matière d'environnement. Cet examen est pris en charge par le Programme pour la biodiversité et la durabilité des paysages marins et terrestres du Pacifique (« Pacific BioScapes »), lui-même supervisé et exécuté par le PROE, visant à contribuer au développement durable des petits États insulaires en développement du Pacifique en appuyant et en améliorant la gestion et l'utilisation durable des ressources marines et côtières.

Pour entreprendre ce travail, le PROE a contacté BAE-Ecospatial, une société de conseil spécialisée dans les évaluations environnementales. Nous vous invitons donc à prendre part à l'examen et à la validation des indicateurs révisés.

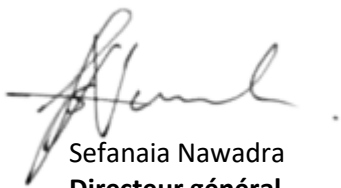
Vos idées et vos connaissances sont essentielles pour garantir que ces indicateurs rendent fidèlement compte des priorités et des enjeux nationaux et régionaux. Pour faciliter cet examen, nous vous demandons de bien vouloir nommer un examinateur et de communiquer ses coordonnées à M. Vainuupo Jungblut (vainuupoj@sprep.org), avec copie à M^{me} Lagi Reupena (lagir@sprep.org), qui assurera la liaison avec BAE-Ecospatial afin de coordonner l'examen.

Après l'examen initial, une concertation avec les principales parties prenantes sera organisée afin de valider et d'affiner les indicateurs.

Nous vous remercions sincèrement à l'avance pour votre temps, vos contributions et votre appui à ce travail important.

Si vous avez la moindre question ou souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez contacter M. Vainuupo Jungblut, Conseiller spécialiste de la surveillance environnementale et de l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement, par courrier électronique à l'adresse : vainuupoj@sprep.org, ou par téléphone au numéro suivant : (685) 66282.

Bien à vous,



Sefanaia Nawadra
Directeur général

SN/VJ/rmg